

**Dispositifs d’Injep Veille & Actus : Service militaire adapté : 1 décret et 1 arrêté**

[Décret n° 2021-62 du 25 janvier 2021](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043053527) relatif au service militaire adapté

Journal officiel du 27 janvier 2021

Ce décret modifie le positionnement au sein du [code de la défense](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000006071307&dateTexte=29990101&categorieLien=cid) des dispositions relatives au service militaire adapté, en les replaçant au sein d'un titre consacré aux organismes interarmées. Il actualise ces dispositions s'agissant du statut dont relèvent les volontaires du service militaire adapté et des missions qui lui sont dévolues.

[Arrêté du 25 janvier 2021](https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043053540) portant organisation du service militaire adapté

Journal officiel du 27 janvier 2021

Le service militaire adapté comprend :  
1° Le commandement du service militaire adapté ;  
2° Des régiments du service militaire adapté, subordonnés au commandement et implantés en outre-mer ;  
3° Des formations implantées en métropole, subordonnées au commandement et ayant pour mission de fournir une formation professionnelle complémentaire à celles délivrées par les régiments du service militaire adapté.